## HAMBOURG ET LA FRANCE DE 1661 À 1716 : LE RÔLE DES BIDAL D'ASFELD

PAR

Janine FAYARD licenciée ès lettres

#### SOURCES

Les sources essentielles sont : les volumes de la correspondance politique de Hambourg conservés aux Archives du Ministère des Affaires étrangères et la série B des Archives de la Marine, déposée aux Archives nationales. Le fonds de l'amirauté de Guyenne conservé aux Archives départementales de la Gironde ainsi que les archives notariales de Paris ont aussi été mis à profit.

#### INTRODUCTION

Hambourg était, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, l'une des plus importantes villes du Saint Empire romain germanique et l'un des principaux centres financiers de l'Europe. Ce port avait réussi à ne pas se laisser entraîner dans la décadence de la Hanse.

La guerre de Trente Ans avait fait apparaître le rôle capital que pouvait jouer cette ville en ce qui concernait la politique française. Dès 1643, la France y eut un résident en la personne de Claude de Meulles. Il était réservé à la famille Bidal d'Asfeld d'augmenter l'importance de ce poste.

### PREMIÈRE PARTIE RÉSIDENTS ET ENVOYÉS DE FRANCE À HAMBOURG

#### CHAPITRE PREMIER

#### ORIGINES DE LA FAMILLE BIDAL D'ASFELD

Pierre Bidal était le fils de Benoît Bidal, mercier ordinaire du roi Louis XIII. En 1637, Pierre Bidal épousa Catherine Bastonneau, alliée aux Miron et aux Maupeou. Établi marchand drapier rue aux Fers, son commerce prospéra rapidement; il devint le fournisseur des grands, du roi et de la reine Christine de Suède, dont il fut le « facteur général pour ses affaires en France ». Du métier de marchand de « soye », il se haussa à celui de banquier. La reine Christine lui emprunta sans cesse de l'argent qu'elle fut incapable de rembourser. Aussi, le 12 octobre 1653, anoblit-elle Pierre Bidal, lui conférant le titre de baron et lui accordant les terres de Harsefeld, dans le duché de Brême, et de Wildenbruch en Poméranie. Cependant, pour avoir accordé trop de crédit à sa bienfaitrice, il fit banqueroute en avril 1658.

Le 26 mai 1661, le roi le nomma résident de France à Hambourg.

#### CHAPITRE II

PIERRE BIDAL, RÉSIDENT DE FRANCE À HAMBOURG (1661-1682)

Le rôle du résident de France à Hambourg était de veiller au bon acheminement du courrier et de rendre compte de toutes les nouvelles portées à sa connaissance.

Le représentant de la France à Hambourg était, d'autre part, le protecteur de la religion catholique. Sa chapelle accueillait les catholiques de la ville. Il semble que la colonie française ne devait pas dépasser, à cette époque, cent cinquante personnes.

Lorsqu'au mois de mai 1674 la guerre éclata entre la France et l'Empire, l'empereur exigea de la ville de Hambourg l'expulsion de tous les Français. Pierre Bidal réussit à rester à son poste jusqu'en septembre 1675. Il se retira alors dans le duché de Hanovre, laissant sa femme à Hambourg. Celle-ci allait le remplacer avec bonheur jusqu'en juin 1679.

Dans sa retraite, Pierre Bidal essaya de renouer la négociation entreprise par l'ambassadeur Verjus auprès de l'évêque de Munster quelque temps plus tôt. En mai 1676, Pierre Bidal réussit à conclure un traité avec Vintgens, représentant de l'évêque de Munster. Mais une indiscrétion en rendit la ratification impossible.

Après la paix de Nimègue, il reprit ses fonctions à Hambourg. Il y mourut le 26 juillet 1682.

#### CHAPITRE III

L'ABBÉ ÉTIENNE BIDAL, RÉSIDENT ET ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE À HAMBOURG (1682-1703)

Le roi confia, en 1682, le poste de résident à Hambourg à l'un des fils de Pierre Bidal, l'abbé Étienne Bidal.

La guerre entre Louis XIV et l'empereur obligea l'abbé Bidal, en juillet 1690, à quitter la ville. Sur les conseils de son frère Benoît Bidal, baron d'Asfeld, diplomate averti, il choisit un Suédois, Charles Cantersten, pour le remplacer. Ce dernier fut l'agent officieux du gouvernement français à Hambourg jusqu'en février 1698. L'abbé Bidal, qui s'était réfugié à Rendsbourg dans le Holstein, ne revint en France qu'en 1696.

Après la paix de Ryswick, ce fut en qualité d'envoyé extraordinaire qu'il retourna à Hambourg. En 1703, les hostilités entre la France et l'empereur le forcèrent, une nouvelle fois, à abandonner son poste. Lewencron, qui avait été ministre du roi de Danemark à la Diète d'Empire, devait le remplacer, mais il fut arrêté. Il n'y eut pas de représentant de la France à Hambourg ayant un caractère officiel ou officieux de 1703 à 1714, date à laquelle Jean-Baptiste Poussin, secrétaire d'ambassade à Copenhague, fut nommé envoyé extraordinaire à Hambourg.

## DEUXIÈME PARTIE LOUIS XIV ET LE CERCLE DE BASSE-SAXE

#### CHAPITRE PREMIER

HAMBOURG: CARREFOUR D'INFORMATION ET CENTRE FINANCIER

La situation géographique de Hambourg fit de cette ville un poste clef pour la surveillance du courrier et permit au résident de France d'être un agent informateur de premier ordre, surtout en périodes d'hostilités.

Louis XIV se servit de la banque de Hambourg pour le versement des subsides à ses alliés. François Du Pré, beau-frère et correspondant en cette ville du banquier protestant de Paris, Pierre Formont, s'occupa sous la surveillance du résident de France, entre 1661 et 1673, du versement des subsides aux électeurs de Cologne, de Brandebourg, à l'évêque de Munster, aux ducs de Brunswick-Lunebourg et au roi de Suède. A partir de 1673, il devint difficile de tirer une lettre de change sur Hambourg; les princes allemands reçurent leurs subsides directement à Paris. Seuls, les versements faits à la Suède se poursuivirent à Hambourg jusqu'en 1676. En 1682, François Du Pré fit banqueroute et la firme Formont disparut lors de la révocation de l'édit de Nantes.

A partir de 1685, la place de Hambourg cessa, en ce qui concerne la remise des subsides de la France à ses alliés, d'avoir l'importance qu'elle avait eue dans les premières années du règne de Louis XIV.

#### CHAPITRE II

#### LOUIS XIV ET HAMBOURG

En 1679, Louis XIV fut, avec les ducs de Brunswick, l'arbitre d'un conflit entre Hambourg d'une part, l'électeur de Brandebourg et le roi de Danemark d'autre part. Mais, d'une façon générale, le roi de France ne prit parti dans les nombreux conflits qui opposèrent, dans la deuxième moitié du xviie siècle, la cité hanséate à ses voisins, que lorsque Hambourg, au hasard des circonstances, devenait un pion important sur l'échiquier international.

#### CHAPITRE III

#### LOUIS XIV ET LE DUC DE SLESVIG-HOLSTEIN

Le résident de France à Hambourg était accrédité auprès du duc de Slesvig-Holstein.

Allié de la Suède en 1679, Louis XIV contribua au rétablissement dans ses États du duc Christian-Albert de Slesvig-Holstein, dépossédé par son ennemi héréditaire, le roi de Danemark. Devenu en 1682 l'allié du Danemark, le roi de France s'abstint de prendre position dans les conflits qui continuèrent à opposer le roi de Danemark au duc de Slesvig-Holstein.

En 1701, Louis XIV pensa se servir de Frédéric IV de Gottorp pour s'allier avec Charles XII de Suède, beau-frère du duc. Le 18 novembre 1701, l'abbé Bidal réussissait à conclure un traité verbal, par lequel Frédéric IV s'engageait à empêcher Charles XII de fournir des troupes aux ennemis de Louis XIV moyennant 15 000 écus de subsides mensuels. La France ne put tirer profit de ce traité, car Frédéric IV mourut l'année suivante, laissant pour lui succéder un enfant de deux ans.

#### CHAPITRE IV

#### BENOÎT BIDAL, BARON D'ASFELD, ET LE TIERS PARTI

Benoît Bidal, dont l'activité entre 1690 et 1695 a été étroitement liée à celle de son frère l'abbé Étienne Bidal, fut, pendant cette période, l'un des principaux agents de la diplomatie française en Allemagne et dans les pays scandinaves. Envoyé en Suède en 1690, il fut ensuite chargé de réunir, sous l'égide de la France, les puissances disposées à former un «tiers party», c'est-à-dire une troisième force susceptible d'avoir une influence favorable à la France au cours des conflits entre Louis XIV et l'empereur.

En novembre 1690, Benoît Bidal signait à Hambourg, au nom du roi de France, un traité avec Ballati, représentant du duc de Hanovre.

Bien qu'ayant échoué dans sa tentative de rallier à la France l'électeur de Saxe, il prépara cependant à Copenhague le traité franco-danois que signa en 1693 le marquis de Bonrepaus.

Le tiers parti ne fut pas formé, mais les tentatives faites par la France pour le constituer avaient suffisamment paralysé l'action des ennemis de Louis XIV pour que l'on puisse dire que les subsides versés par la France à cette occasion ne le furent pas en vain.

# TROISIÈME PARTIE LES RELATIONS MARITIMES ET COMMERCIALES ENTRE LA FRANCE ET HAMBOURG

#### CHAPITRE PREMIER

CONSULS ET COMMISSAIRES DE LA MARINE DE FRANCE À HAMBOURG,
AGENTS HAMBOURGEOIS EN FRANCE

Les résidents n'étaient pas les seuls représentants de la France à Hambourg. Il y eut un consul et des commissaires de la marine.

Jacques Martin, correspondant du banquier parisien Tallemant, « consul de la nation françoise » depuis 1655, semble avoir cessé ses fonctions peu après l'arrivée de Pierre Bidal à Hambourg. Louis XIV, qui fit en Slesvig-Holstein de nombreux achats de matériel militaire, préféra avoir à Hambourg, plutôt qu'un consul, un commissaire de la marine chargé de l'approvisionnement des arsenaux royaux; François Du Pré porta ce titre de 1670 à 1682. Il n'eut un successeur qu'en 1714, en la personne de Pierre de Rochefort, lequel fut avant tout l'agent informateur du secrétaire d'État de la marine, le comte Jérôme de Pontchartrain.

Le Hambourgeois Jean Beck et le Français Christophe Brosseau furent chargés à Paris de veiller aux intérêts des villes hanséatiques.

#### CHAPITRE II

LE TRAFIC COMMERCIAL ENTRE LA FRANCE ET HAMBOURG DE 1661 À 1716

Les guerres entre Louis XIV et l'empereur entravèrent gravement le com merce franco-hambourgeois de 1675 à 1679, de 1689 à 1698, ainsi que pendant la guerre de la succession d'Espagne. Elles l'annihilèrent presque complètement certaines années. L'époque la plus favorable aux échanges entre la France et Hambourg correspond à la période d'activité de la Compagnie du nord. Les produits français importés par Hambourg étaient des vins, des eaux-de-vie, et

des étoffes de luxe dont cette ville approvisionnait la noblesse allemande. La France faisait venir de Hambourg des bois et des métaux. Il se révèle très difficile d'évaluer avec précision l'importance du trafic entre la France et le grand port de l'Elbe, à cause du manque de documents.

Après la mort de Colbert, la politique maritime et commerciale de Louis XIV à l'égard de Hambourg fut beaucoup plus déterminée par les impératifs de la guerre de course que par les intérêts du commerce français.

#### CHAPITRE III

#### LE TRAITÉ DE COMMERCE DE 1716

En 1716, la France consentit à renouveler le traité conclu en 1655 avec les villes hanséatiques venu à expiration en 1670. Le Conseil de commerce français, voulant empêcher que les ennemis de la France fissent leur commerce sous la bannière des villes hanséatiques (comme cela s'était souvent produit), concentra son attention sur les articles relatifs à la navigation en temps de guerre. Il n'hésita pas cependant à accorder l'exemption du droit de cinquante sous par tonneau ainsi que d'autres privilèges. Ce traité permit l'installation en France de nombreux Hanséates qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, facilitèrent le développement des échanges entre la France et les villes hanséatiques.

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES

Mémoires pour servir d'instruction à Pierre Bidal (1661), Benoît Bidal (1690), Étienne Bidal (1698). — État de payement des subsides de la France aux princes étrangers (1690-1693). — Liste des Français résidant à Hambourg (1669). — Passeport délivré par le roi de France à un navire hambourgeois (1678).

Plan de Hambourg (1682). — Carte de l'Elbe (1629). — Cartes du Slesvig-Holstein.